



PROCÈS-VERBAL

Réunion du conseil d'établissement

Le mardi 22 février 2022 à 18 h, réunion virtuelle en mode synchrone — Zoom

Henri Tremblay préside l'assemblée; Isabelle Arseneau agit à titre de secrétaire de réunion.

PRÉSENCES :

Isabelle ARSENEAU	Geoffroy LAVAL
Loana BONERANDI	Bernard MORROW
Catherine BOUCHARD	Julie ST-PIERRE
Marc. Etienne DESLAURIERS	Henri TREMBLAY
Catherine DION-RICHARD	Janine VILLENEUVE
Jean-François GOSSELIN	Xiaochang ZHENG

Également,
Martin DUGAS (directeur)

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 18h06.

2. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il nous annonce que le CÉ a reçu un message d'un parent, Frédéric Bataille : nous y reviendrons lors de la prochaine rencontre du CÉ.

3. Parole au public

Vanessa Marsan demande s'il sera question de la délocalisation de l'École Ahuntsic et du prêt des locaux par Fernand Seguin. Le directeur confirme que nous y reviendrons au point 6.12 (« PTRDI – Décision du CSSDM »).

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour.

(Nous convenons à cette occasion d'ajouter un « point de suivi » aux prochains ordres du jour.)

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2022-02-01

5. Adoption des procès-verbaux des séances régulières des 23 novembre et 2 décembre 2021

Henri Tremblay, appuyé par Julie St-Pierre, propose l'adoption du procès-verbal du 23 novembre 2021. Henri Tremblay, appuyé par Bernard Morrow, propose l'adoption du procès-verbal du 26 janvier 2022.

Les procès-verbaux des séances régulières du 23 novembre 2021 et du 26 janvier 2022 sont adoptés à l'unanimité.

2022-02-02

6. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information**6.1 Formation obligatoire du ministère, membres de CÉ et directions d'établissement**

Après avoir rappelé qu'il est important de compléter la formation obligatoire prévue par le ministère de l'Éducation, on commente dans le détail les fiches 18 (« Consultation des parents ») et 19 (« Consultation des élèves »). On y apprend qu'il est obligatoire pour le CÉ de « consulter, au moins une fois par année scolaire, les élèves ou un groupe d'élèves » (fiche 19). La discussion porte ensuite sur la possibilité de former un conseil étudiant pour l'ensemble de l'école, à l'image de ce qui se fait déjà dans les classes de sixième année (Élections Québec met des ressources à la disposition des écoles pour l'organisation de ce type d'activités : voir : <http://voxpathuli.quebec>). Nous convenons de trouver pour la prochaine rencontre des idées de questions sur lesquelles il pourrait être intéressant de sonder la population étudiante.

6.2. Règlement intérieur

Le « Règlement intérieur » sera déposé dans le site Web de l'école après la correction des coquilles signalées.

6.3 Activités éducatives

Il n'y a aucune demande à traiter.

6.4 Chantiers et travaux ; inauguration de l'agrandissement

Les travaux avancent bon train, malgré les irritants d'usage (délai dans la pose d'une clôture extérieure ; problèmes de circulation engendrés par les travaux au pavillon Julie-Payette et au Village Scalabrini ; parents qui ne respectent pas l'obligation de traverser au passage piétonnier...).

Nous devrions être en mesure d'organiser une activité d'inauguration au pavillon Hubert-Reeves, à la fin avril ou au début mai, c'est-à-dire une fois que les conditions sanitaires le permettront. La direction fera un suivi sur ce point à la prochaine rencontre du CÉ.

6.5 Service volontaire de préparation de fournitures et livres scolaires

Considérant que nous ne désirons pas favoriser un commerce de détail plutôt qu'un autre (et que celui-ci n'est même pas un commerce du quartier), il est proposé par Marc. Etienne Deslauriers, appuyé par Bernard Morrow, de refuser l'offre de service de préparation des fournitures et livres scolaires des Éditions Vaudreuil.

Il est décidé, à l'unanimité, de refuser l'offre de service des Éditions Vaudreuil.

2022-02-03

6.6. Résolution de transfert vers le fonds 9 (imprimerie)

Il est proposé par Henri Tremblay, appuyé par Julie St-Pierre, d'autoriser le transfert du montant lié à l'impression du bottin des élèves depuis le fonds 4 (où il a été versé par la Fondation) vers le fonds 9.

La demande de transfert du montant lié à l'impression du bottin des élèves depuis le fonds 4 vers le fonds 9 est acceptée à l'unanimité

2022-02-04

6.7 Résolution de transfert vers le fonds 9 (Dictée PGL)

Il est proposé par Henri Tremblay, appuyé par Janine Villeneuve, d'autoriser le transfert du montant lié à la Dictée PGL depuis le fonds 4 (où il a été versé) vers le fonds 9.

La demande de transfert du montant lié à la Dictée PGL depuis le fonds 4 vers le fonds 9 est acceptée à l'unanimité

2022-02-05

6.8 Utilisation du budget du conseil d'établissement

Nous avons pris l'habitude de verser une compensation financière à la personne qui se charge de la prise de notes et de la rédaction des procès-verbaux. Annuellement, il s'agit d'un montant d'environ 400\$ qui est puisé à même le budget de fonctionnement du conseil. Les personnes ayant agi à titre de secrétaire depuis septembre 2020 n'ont pas souhaité que ces montants leur soient versés et ont proposé de les remettre plutôt à des activités organisées par l'école (Isabelle Arseneau a par exemple émis le souhait de reverser les montants prévus aux activités de fin d'année des classes de 6^e année). Nous remettons à la prochaine rencontre du CÉ l'adoption d'une résolution liée à l'utilisation du budget du CÉ.

6.9 Rapport annuel de gestion du conseil d'établissement

Nouveauté cette année : il faudra remplir un rapport annuel de gestion du conseil d'établissement et le soumettre au CSSDM à la fin de l'année scolaire. Le président nous soumettra une version préliminaire pour approbation au printemps.

6.10 COVID-19 : état de la situation sur les mesures sanitaires

Le gouvernement vient d'annoncer un allègement des mesures sanitaires : les élèves pourront bientôt enlever leur masque en classe (mais continueront à le porter dans les aires communes). La direction continue de suivre la situation de près et s'assure de transmettre les informations pertinentes aux personnes concernées. Si le nombre d'absents a augmenté depuis l'automne, on ne décèle pas pour autant d'importants problèmes liés à l'apprentissage des élèves ou au fonctionnement de l'école.

6.11 Formation de comité pour initiative

Henri Tremblay présente le formulaire qui sera soumis aux parents qui désirent prendre en charge un projet particulier soumis au CÉ. Le document sera révisé et amendé (on pourrait prévoir un espace pour inscrire la durée du mandat du comité ou les délais qu'il se donne pour mener un projet à terme) et resoumis aux membres du CÉ pour approbation finale.

6.12 PTRDI – Décision du CSSDM

Le directeur revient sur la lettre que nous a transmise Mathieu Desjardins (directeur du Service de l'organisation scolaire et directeur par intérim du Service du secrétariat général du CSSDM) et qui confirme que « dès la prochaine rentrée scolaire, l'école Fernand-Seguin accueillera, dans le pavillon

Julie- Payette, la communauté de l'école Ahuntsic, et ce, jusqu'à la rentrée 2025-2026, selon l'échéancier prévu des travaux de réhabilitation ».

Au terme d'une période de questions et de discussion au cours de laquelle les membres ont l'occasion d'exprimer leurs inquiétudes et leur insatisfaction face à la décision unilatérale prise par le Service du secrétariat général du CSSDM et à la communication (lacunaire et problématique) de cette dernière aux membres du conseil d'établissement, il est proposé par Henri Tremblay et appuyé par Julie St-Pierre que Marc. Etienne Deslauriers, Jean-François Gosselin et Henri Tremblay préparent une réponse à la lettre signée par Monsieur Desjardins et qu'ils la soumettent aux membres du CÉ lors de la prochaine rencontre, en mars.

Il faudra songer à :

- demander pourquoi le pavillon Julie-Payette et désormais désigné par l'appellation « bâtiment 330 » et ne semble plus être considéré comme faisant partie de l'école Fernand-Seguin ;
- préparer un document de synthèse pour le conseil d'établissement qui devra se ressaisir du dossier en 2025-2026 ;
- s'assurer d'envoyer un message à l'ensemble des parents au nom des membres du CÉ.

La proposition liée à la rédaction d'une lettre à envoyer au Service du Secrétariat général du CSSDM en lien avec le PTRDI 2022-2025 est approuvée à l'unanimité.

2022-02-06

7. Informations de diverses instances

7.1 Présidence du conseil d'établissement

Le président n'a rien à signaler.

7.2 Direction

Le directeur revient, comme promis, sur le point 6.4 de la rencontre du 26 janvier dernier et nous explique que les disparités entre les montants transmis et les montants annoncés tiennent surtout à la nature prédictive du budget. Il fait ensuite quelques annonces et rappels :

- une « Journée Carrières » aura lieu ce printemps pour les élèves de 6^e année ;
- la Dictée PGL s'est bien déroulée mais il a cette fois été difficile de recruter des parents bénévoles ;
- le vernissage Arts et Sciences aura lieu le 10 mai prochain (en présence, comme les mesures sanitaires devraient le permettre) ;
- la foire aux livres (« l'Encan ») coïncidera avec la « Semaine du français » (16 au 20 mai).

7.3 Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)

La nouvelle directrice générale, Isabelle Gélinas, rencontrait ce soir le comité de parents. À date, une quarantaine d'écoles ont appuyé, comme la nôtre, la résolution liée à la « Lutte à la circulation des armes à feu, à la violence et aux crimes qui y sont liés, dans la région de Montréal » (voir le procès-verbal de novembre 2021).

7.4 Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)

Une journée pizza a été organisée pour fêter l'approche de la semaine relâche et elle aura lieu le jeudi 24 février prochain. On rappelle aux parents de traverser au passage piétonnier.

7.5 Organisme de participation des parents (OPP)

Plusieurs activités se sont tenues (le bottin des élèves, la journée photos, le Guichet bénévole) et plusieurs autres sont prévues (invitation d'un conférencier, vente de vêtements à l'effigie de l'école, parties de soccer après les heures de classe, films en plein air, le retour du pique-nique de fin d'année...).

7.6 Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal

Une réunion s'est tenue le 21 février dernier. Différentes campagnes de financement s'organisent (vente d'huiles et de vinaigres ; étiquettes d'identification à l'effigie de l'école...). Les dernières activités de financement n'ayant pas rapporté autant que celles des années d'avant la pandémie, le budget est un peu plus serré qu'à l'habitude. Cela dit, le projet d'achat du défibrillateur et d'un démonstrateur s'est concrétisé et l'enseignante Maude Méthot O'Dowd (sciences) pourra bientôt organiser des séances de formation en premiers soins destinées aux les élèves de sixième année.

8. Bons coups, coups de cœur et boîte à idées.

À souligner, ce mois-ci... :

- le projet pilote de déneigement et de chargement de la neige dans la nuit autour de l'école de la Visitation ; espérons que cela se fera chez nous... ;
- la rencontre des élèves de 6B avec une juriste (parent d'élève) organisée par Bernard Morrow ;
- l'efficacité et la détermination du service de garde qui a réussi à relancer les activités parascolaires ;
- enfin, le directeur remercie toute l'équipe école, les élèves, les parents bénévoles et les membres du CÉ pour leur participation à la vie et à la sante de cette école pour laquelle il reçoit si souvent des mots de félicitations !

9. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h09.

Président

Secrétaire